

La GAZETTE de la CGT du CPN

N° 67 - SEPTEMBRE OCTOBRE 2022

Nouvelle édition



National

Refondation Hôpital
Leur projet / nos
revendications

Local

Lits cherchent patients
CPS / ordre infirmier
Carburant

Vos droits

Pouvoir d'achat
Compte épargne temps
Contractuels

Actualités

- 04. Refondation à la sauce MACRON
- 05. Leur projet
- 06. Notre ambition
- 07. Lits cherchent patients
- 08. CPS contre adhésion
- 09. En panne
- 10. Travailler moins
- 11. La CGT mobilisée
- 12. La CGT mobilisée (suite)

Vos droits

- 14. GIPA 2022 / CET / Contractuels

Cette page est la vôtre

- 15. Restaurant du personnel

Coin des instances et réunions

- 16. CME du 22 septembre 2022
- 17. CME du 22 septembre 2022 (suite)
- 18. CME du 22 septembre 2022 (fin)
- 19. Alertes CGT
- 20. Collectif psychologues
- 21. Rencontre vice-présidente Conseil Surveillance

Elections professionnelles

- 22. Le 8 décembre 2022, je vote CGT

Dernières brèves

- 23. Fauteuils nuit / informatique / cafétéria

A TROP TIRER SUR LA CORDE ...

Vous connaissez le dicton ?

Force est de constater qu'il colle parfaitement à la gestion de crise que traverse l'Hôpital Public.

Les gouvernements successifs avaient pourtant été prévenus, notamment par la CGT fortement engagée dans les luttes de ces dernières années aux côtés des personnels.

Rien n'y aura fait, la casse aura été leur seul objectif, nous amenant au point où nous en sommes.

Le dernier rapport ministériel de la DREES fait même état cyniquement de la fermeture de 4 300 lits supplémentaires en 2021.

Et donc pour cet été, les politiques ont demandé ... un petit effort supplémentaire aux personnels mais aussi aux patients !

Aux personnels, un peu de travail en plus en échange de leurs repos estivaux, de leur santé, du sens au travail (puisque déplacés souvent comme des pions vers d'autres services) mais attention, avec des sur-majorations de leurs heures sup' !

Aux patients, une belle responsabilisation (culpabilisation ?) avec la recette de notre nouveau Ministre de la Santé : éviter de se rendre aux urgences ou à l'hôpital !!!

Le verdict de M.BRAUN : « *ça a tenu cet été !* » donc poursuivons dans notre logique de gestion de la pénurie et surtout accélérons les réformes pour vider l'Hôpital Public de son essence même, à savoir accueillir chacun, quels que soient son état, son origine, ses moyens financiers, ...

Et pourtant, il n'y a jamais eu autant de lits et de services d'urgence fermés dans notre grand pays !!!

Localement, nous avons demandé à la Direction un bilan de l'été pour le CHSCT du 7 octobre.

Les documents présentés sont du même acabit que ceux du Ministère : « *Au CPN, tout s'est globalement bien passé* »

Et pourtant, nombreux sont les collègues à avoir dû « subir » des remplacements en mode dégradé que ce soit pour aller dépanner ou être dépanné ...

Et pourtant, il n'y a jamais eu autant de lits fermés au CPN et ce fut même une première que par un courrier, la Direction informe être contrainte à fermer 13 lits et étendre les périodes de fermetures estivales dans certaines structures ambulatoires.

Alors, à l'heure où le gouvernement entend refonder notre système de santé et où les discussions sur le financement de l'Hôpital débutent à l'Assemblée Nationale, la CGT a pris les devants en rencontrant les députés, les élus locaux et l'ARS.

La CGT défend un grand service public de la santé et de l'action sociale, une psychiatrie publique humaniste, un financement à 100% dans le cadre de la Sécurité Sociale, ...

Luttons pour remettre l'humain au cœur des préoccupations !

Emmanuel FLACHAT, Virginie TOUNKARA et Cédric ROUX ont participé à la création de ce nouveau numéro.

N'hésitez pas, vous aussi à prendre votre stylo pour écrire un article ou à nous en suggérer un !
tél : 51-93 / fax : 51-92 / mail : cgt@cpn-laxou.com / Site internet : www.lacgtducpn.com

Refondation de la Santé ?

Dans une vidéo Youtube, notre omni-président en col roulé (il faut montrer l'exemple et ne pas trop chauffer) déclare ouvert le Conseil National de la Refondation et son site dédié :

www.conseil-refondation.fr

Sur ce point, la CGT ne peut que déplorer la méthode du gouvernement qui semble rejouer la même partition qu'après le mouvement des gilets jaunes : les consultations citoyennes et les grands débats ... avec le succès que l'on sait !

Le discours savamment travaillé par les agences de communication de l'Elysée, ça suffit ! On ne veut pas de « conseil national de la refondation », de « conférence des parties prenantes », de « fabrique du bien vieillir » ni encore de « conférence sur le handicap en 2023 » ou d'autres « assises » ... !!! Place aux actes !

Pire la CGT voit se dessiner le projet libéral qu'elle a toujours combattu : la marchandisation de tout le secteur de la santé et de l'action sociale.

Le gouvernement, à travers les campagnes de pub de cet été, tente de faire passer dans l'opinion l'idée que notre système est à bout de souffle à cause des demandes irresponsables des usagers !!! Voici LEUR projet !!!

Cet été, sur le 54, plus de 300 lits d'hôpitaux ont fermé (le double par rapport à l'été 2021) Les personnels ont dû se plier en quatre pour aller dépanner dans des services qu'ils ne connaissaient pas, ont dû accumuler les heures supplémentaires, le stress, ...

Des services d'urgence ont partiellement fermé (TOUL et Gentilly)

Les médecins traitants et le 15 ont été fortement sollicités pour réguler l'accès à l'hôpital, ...

Tout l'été, la CGT a recensé des situations complexes et anormales auxquelles ont dû faire face les professionnels et les usagers.

La CGT a pu en faire état auprès des députés et du délégué territorial de l'Agence Régionale de Santé qui ont accepté de nous recevoir ... !

Après la culpabilisation, le gouvernement cherche maintenant à généraliser ce « fonctionnement en mode dégradé » en obtenant la résignation des citoyens et des travailleurs pour mieux mettre en place sa refondation de la Santé : la charité pour les plus démunis et pour les autres, le recours au secteur privé lucratif ou alors la renonciation à toute demande de prise en charge !!!

Nous voici donc à la rentrée 2022 à un moment crucial où vont se discuter à l'Assemblée Nationale notamment le financement de nos structures, du budget de la Sécurité Sociale pour 2023 mais surtout les choix cruciaux sur le système de protection sociale et de solidarité que nous voulons pour l'avenir !

Aujourd'hui, pour la CGT, il est grand temps d'agir sur les solutions qui ont été proposées et travaillées en lien avec les professionnels et les usagers.

Il est temps d'agir pour un grand service public de la santé et de l'action sociale dans un cadre 100% financé par la Sécurité Sociale, sans aucune restriction d'accès aux usagers quels que soient leurs moyens financiers, leur origine, leur lieu de résidence, leur état de santé,...

EF



Leur projet ...

Le projet de loi de financement de la Sécu (et donc du budget des hôpitaux) pour 2023, tel qu'il est actuellement, va aggraver la situation des personnels et des usagers.

L'affaiblissement du service public programmé par ce gouvernement accentue tous les indicateurs qui démontrent que le danger pour la population et les salarié.e.s est grandissant. Ainsi, la réforme en profondeur voulue par Macron consiste en sa volonté d'accélérer le développement des investisseurs lucratifs dans nos activités qui représentent à leurs yeux un marché juteux.

Ce développement ne sera pas non plus synonyme d'amélioration des conditions de travail des salarié.e.s du secteur privé, ni d'amélioration des prises en charge de la population.

Au contraire, il va permettre à ces investisseurs de continuer à augmenter leurs profits à partir de fonds publics, de continuer à baisser encore et toujours davantage le coût du travail et augmenter le « reste à charge » pour les usagers.

Les objectifs affichés par le gouvernement :

- Renforcer le virage préventif,
- Améliorer l'accès à la Santé,
- Mieux financer les modes d'accueil du jeune enfant,
- Construire la société du bien vieillir chez soi,
- Lutter contre la fraude fiscale.



Parmi certaines mesures annoncées à grand renfort médiatique, saluons quand même la gratuité de la contraception qui constitue une avancée, à condition toutefois que les femmes puissent accéder à une consultation gynécologique rapidement et avoir accès à l'IVG dans de bonnes conditions.

Puis il y a la partie immergée de l'iceberg, la plus importante, la question de fond.

Quand la santé et l'action sociale deviendront-elles une priorité en termes de financement ? Quand verrons-nous la fin de la marchandisation de ces secteurs ?

En effet, au-delà de la communication, certaines données chiffrées sont éloquentes.

Le taux d'évolution prévu est de 4,1% alors que nous connaissons pour le moment une inflation de 5,9% avec une prévision gouvernementale pour 2023 peu réaliste à 4,3%.

Même la Fédération Hospitalière de France (le patronat) alerte sur la nécessité d'une augmentation d'au moins 1,5 à 2 points de l'inflation pour maintenir l'existant.

Chacun comprendra aisément que c'est largement insuffisant et que nous allons subir à nouveau des contraintes et des économies, c'est-à-dire fatalement de nouvelles fermetures de lits, de structures de proximité voire des suppressions de postes ou de services non-soignants.

Les affichages d'augmentation du budget de la Sécurité Sociale de la part du gouvernement ne sont que de la communication puisque dans les faits, il sera impossible de répondre aux besoins en constante progression.

Certaines directions d'établissement commencent même à s'inquiéter de possibles non-compensations par le gouvernement en 2023 de l'augmentation du point d'indice de 3,5% qui mettrait encore plus en péril la stabilité financière d'hôpitaux publics, déjà fragilisés par 2 années de crise sanitaire ...

En tout cas, le gouvernement ne répond pas et tente de se dédouaner en expliquant que les économies ne seront pas sur l'hôpital public, mais uniquement sur les médicaments.

Pour toutes ces raisons, la CGT a décidé de mettre en œuvre un contre-projet qu'elle diffuse au plus grand nombre.

EF

Notre ambition

Face à la politique proposée par ce gouvernement, la CGT défend un autre projet, plus cohérent pour que notre système de santé et d'action sociale puisse relever les enjeux qui sont posés.

Nos principales revendications sont :

- Augmenter significativement les moyens, bien au-dessus du niveau d'inflation, pour répondre aux besoins des usagers et des salarié.e.s.
- Mettre fin à la tarification à l'activité et aux enveloppes fermées pour le financement de la Sécu (ONDAM)
- Maintenir les services d'urgences ouverts 24h/24, 365 jours/365 et sans filtrage
- Pouvoir maintenir l'existant, rouvrir les lits qui ont été fermés et ouvrir les structures dont nous avons besoin, notamment des centres de santé pluridisciplinaires publics et des centres médico-psychologiques / antennes de secteur.
- Engager un plan massif pluriannuel de formation et d'embauches dans le secteur sanitaire, social et médico social (100 000 à l'Hôpital, 200 000 dans les EHPAD et l'aide à domicile, 100 000 dans le social et médico-social)
- Développer un plan massif de titularisation des 250 000 contractuel.le.s de la Fonction Publique Hospitalière et des médecins PADHUE (diplômés hors Union Européenne)
- Favoriser l'engagement des jeunes et des moins jeunes dans les formations sanitaires et sociales :
 - ⇒ Fin de Parcoursup : on observe des taux d'abandon dans les IFSI de 30 à 40% ;
 - ⇒ Généralisation des contrats d'études : avec un salaire pendant la durée totale des études et une projection de recrutement sur plusieurs années ;
 - ⇒ Développement des financements pour la prise en charge de formation en promotion professionnelle interne sans aucune perte de salaire.
 - ⇒ Revoir le contenu pédagogique insuffisant des formations (par exemple, le nombre d'heures en IFSI dédiées à la psy est passé de 440 h de cours avec stage de 420 h en 1992 à 80 h de cours et stage de 175 h après la réforme de 2009 !)
- Améliorer l'attractivité de nos établissements et professions en reconnaissant réellement l'engagement au travail par une revalorisation des salaires, des carrières, la reconnaissance des qualifications et des pénibilités par un départ anticipé à la retraite, ainsi qu' une meilleure reconnaissance du travail de nuit et de weekend.
- Améliorer les conditions de travail et l'articulation vie au travail/vie personnelle par la mise en œuvre des 32 heures sur 4 jours.
- Nationaliser les cliniques et EHPAD privés à but lucratif, ...

EF



Un hôpital bientôt sans lit ?

Des lits vides au CPN !!!

Mais que se passe-t-il ?

Après des années de saturation et de tableaux de bord de la Direction où le rouge dominait (pour indiquer les services en surnuméraire à +3 voire + 4 lits par service) !?

Quels ont été les ordres donnés pour parvenir à ce « miracle »?

Comment se fait-il que sur les 13 lits de fermés sur le CPN durant l'été, certains ne sont pas encore réoccupés aujourd'hui ?

Comment se fait-il que le CPN affiche sur ces 3 derniers mois une moyenne de 40 lits de libres ?



Alors certes, il y a la **situation de l'UHSA** qui est en transition de médecins et qui est vidée de détenus (**plus de 20 lits de libres en permanence !!!**). On espère vraiment croire la Direction quand elle assure que de nouveaux médecins vont être attirés, recrutés et ... rester !

Alors certes, depuis le 6 octobre, on commence à revoir du surnuméraire sur certaines unités (signe d'une reprise ?)

Aujourd'hui, il reste tout de même environ 15 lits vides (hors UHSA) dont certains sur des spécificités comme la gériatrie et la pédopsychiatrie.

Et ce alors que l'on se retrouve avec des articles dans la presse sur des ex-patients du CPN, visiblement en grande détresse, qui commettent des délits et sont envoyés devant les tribunaux ... et parfois même en prison !?

Le médico-social nous fait également des retours sur ses difficultés à hospitaliser des publics issus notamment de la grande précarité, ...

C'est à n'y rien comprendre ou alors c'est voulu ... !

Baisse d'activité rime avec fermeture de services et d'un coup, le problème de manque de personnels disparaît comme par magie ???

Cette dérive est très inquiétante, notre système de santé est en train de subir des attaques sans précédent. Comment se fait-il que malgré la crise que nous avons traversée avec le COVID, encore 4 300 lits de plus ont fermé sur toute la France en 2021 ?

La casse du service public s'accélère et nos politiques ne seront visiblement heureux que lorsque tout sera privé et qu'on sera privé de tout !!!

La CGT est la seule organisation à défendre fièrement les valeurs d'Ambroise Croisat (Ministre communiste, ancien secrétaire CGT et cofondateur de la Sécurité Sociale en 1945).

C'est en ce sens qu'elle appelle à un sursaut citoyen et politique à l'heure des débats à l'Assemblée Nationale sur le financement de notre système de santé et de protection sociale pour 2023 !!!

CR

Payer pour travailler, c'est niet !

Depuis sa création en 2005, la CGT n'a eu de cesse de combattre cet ordre infirmier qui ne sert à rien, surtout pour des professionnels exerçant à l'Hôpital Public.

Aujourd'hui, seuls 1/3 des infirmiers publics sont adhérents.

Les nouveaux diplômés n'ont plus le choix mais pour les anciens, **le gouvernement complice de cet ordre professionnel a mis en place un stratagème : lui confier depuis l'automne 2021 le renouvellement des Cartes Professionnelles de Santé (CPS) sous prétexte d'une inscription au nouveau répertoire des professions paramédicales de santé (remplaçant le n° ADELI)**

La CGT a donc demandé à la Direction du CPN d'éviter de prendre parti ou de se comporter comme un agent de recouvrement de l'ordre infirmier mais surtout de proposer une alternative au professionnel qui refuserait de cotiser à l'ordre pour obtenir le renouvellement de sa CPS ! On a besoin de tout le monde surtout en cette période !

La Directrice nous a alors affirmé en réunion le 3/12/2021 : nous délivrerons des CPE car nous ne pouvons effectivement courir le risque d'empêcher les professionnels de travailler !

Relancée par la CGT cet été, voici la réponse écrite de la Direction en date du 29/07/2022 :

Bonjour,

Plusieurs échanges ont eu lieu ces dernières semaines entre l'ANS, l'ordre infirmier et le CPN pour clarifier les circuits de délivrance des cartes professionnelles, en particulier pour les nouveaux arrivants au CPN.

Les agents non-inscrits à l'ordre ne peuvent effectivement plus bénéficier d'une carte CPS. L'établissement fournira donc à ces professionnels une carte CPE (qui cependant empêchera la connexion à des applications nationales, telles que celles mises en place lors de la crise sanitaire liée à la COVID).

Pour les agents, nouveaux arrivants, inscrits à l'ordre, l'ANS fournit directement les cartes CPS, d'où l'orientation des agents par la DSI vers l'ONI. Il s'agit notamment pour l'agent de confirmer ses coordonnées et son lieu d'exercice qui valideront l'envoi direct de la carte à l'agent.

Différentes échéances doivent encore être précisées par l'ordre et l'ANS, notamment sur le renouvellement des cartes des agents non-inscrits. Dès que celles-ci seront connues, une communication large sera faite aux agents sur les conséquences pratiques.

Bien cordialement

P/O Sébastien PECKER

Directeur des ressources humaines

En cas de soucis, ne cédez surtout pas au chantage ou à certaines « mauvaises directives internes » vous orientant vers le site de l'ordre infirmier pour renouveler votre carte professionnelle ! Et contactez-nous !



Panne sèche ...

Quand les dividendes de Total viennent empêcher le soin...



Ce n'est un secret pour personne, Total pour payer moins d'impôts et craignant une éventuelle taxe sur les super profits (10 milliards de profits au 1^{er} semestre 2022) a décidé depuis quelque temps de casser le prix de leur carburant à la pompe.

Résultat : de longues files d'attente et bouchons à leurs stations-services et même des pénuries.

Or, le CPN a fait le choix il y a quelques années de s'associer à ce grand groupe bienfaiteur de l'écologie pour s'approvisionner en carburant et ce de manière EXCLUSIVE.

La CGT, devant les nombreuses alertes de personnels en difficultés face à cette situation, en a fait part très rapidement à la Direction.

La CGT lui a notamment demandé de cesser les menaces qui nous étaient rapportées par certains collègues : « toute panne d'essence est répréhensible » et autres joyusetés d'obligation de rendre le véhicule avec au moins une partie du plein.... quitte à ce que les personnels se rendent ailleurs que chez TOTAL et fassent l'avance sur leurs propres deniers !!!

Cette tâche devient d'ailleurs même quasi mission impossible dans certains secteurs ruraux où les stations de ce groupe ne sont pas légion (déjà signalé par le passé par la CGT sans aucune réaction de la Direction ... !)

La CGT a demandé également la possibilité de se ravitailler ailleurs que chez Total, en délivrant en urgence des cartes carburants chez des concurrents ou ... à défaut, d'assumer et de reconnaître l'obligation d'annuler certaines activités.

Une Direction extrêmement réactive et compréhensive enverra alors un Fil Info (un de plus parmi tant d'autres) expliquant qu'il fallait être vigilant et mettre de l'essence dès que possible dans les stations de leur Groupe Préféré !?

Alors pour la réactivité OK, par contre pour la compréhension, encore une fois une Direction totalement hors sol avec le vécu des travailleurs et limite culpabilisatrice !!!

Là encore, comme pour les cartes professionnelles, la CGT est très claire : pas question que les travailleurs paient pour travailler !

A la Direction de trouver une solution et vite.

CR

Travailler moins pour profiter plus

Temps Partiel : un élément d'attractivité sous-utilisé

Lors de visites de services, des agents ont souhaité évoquer devant nous la possibilité de bénéficier plus facilement de temps partiels.

Beaucoup ont mis en avant l'importance voire la vitalité pour eux de pouvoir concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle, ce qui est entre autres favorisé par les temps partiels.

Ceci n'est pas seulement le cas des paramédicaux, car beaucoup de jeunes médecins aspirent également à cette qualité de vie.

Se pose alors une question : pourquoi ceux-ci sont-ils acceptés de manière aussi aléatoire et minime voire sous des conditions draconiennes ?

En effet, ils sont souvent refusés, ou acceptés partiellement (demande de 80% se transformant en 90%...)

Pourquoi culpabiliser les agents demandeurs comme c'est le cas actuellement : « votre charge de travail va se répercuter sur celles de vos collègues » ?

Pourquoi tous ces temps partiels ne sont-ils pas compensés dans le service où les demandes sont acceptées ?

La CGT n'est pas dupe et dénonce le fait que la Direction préfère les cumuler et renforcer ainsi d'autres structures dans le pôle dont la dotation de personnels dans le projet de départ était trop légère ?

Ce temps partiel serait, de la bouche des agents, attractif pour l'hôpital.

Malheureusement au CPN comme dans d'autres hôpitaux, cette demande est au bon vouloir de l'encadrement de proximité et de l'encadrement supérieur faute de règles posées institutionnellement que ce soit dans le projet social de l'établissement ou au niveau RH.

Résultat : ces demandes sont bien trop souvent acceptées à « la tête du client ».

Les crises successives démontrent pourtant bien que le « travailler plus pour gagner plus » n'est plus le but ultime pour les travailleurs.

La Grande Démission entamée aux Etats Unis gagne aujourd'hui l'Europe et les gens recherchent un peu plus de sens à leur existence qu'au travers du seul prisme « travail ».

Pour rappel, la CGT milite depuis des années pour une semaine de 32h sans baisse de salaires ... mais avec des embauches.

Il y a donc un véritable projet de société mais aussi d'établissement à redéfinir si on ne veut pas aller droit dans le mur !

A bon entendeur ...

CR



LA CGT DU CPN DANS LES MOBILISATIONS



La CGT du CPN, avec l'Union Syndicale Départementale CGT Santé et Action Sociale 54, toujours présente aux côtés des personnels et résolument engagée pour défendre l'Hôpital Public !

Manque de budget, discriminations, reconnaissance, salaires, manque de personnels, sens au travail : tous solidaires et en lutte !!!

26 août 2022 :

La CGT rencontrait le député, Dominique POTIER, pour échanger sur les difficultés dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social. La CGT remettait ses propositions pour remettre de l'humain au cœur de nos missions.



14 septembre 2022 :

La CGT rencontrait Joan ORCIER, le nouveau directeur de l'ARS chargé du 54, pour lui remonter des informations du terrain et lui faire part de dossiers prioritaires à traiter dans certains de nos établissements (psychiatrie, EHPAD, CHRS,...)



22 septembre 2022 :

A l'appel de la CGT, 300 personnes se sont rassemblées devant l'ARS Grand Est puis sont parties en cortège vers la place Stanislas.

Pour un grand service public de la santé et de l'action sociale avec des moyens humains, des budgets et des salaires à la hauteur des missions confiées !



LA CGT DU CPN DANS LES MOBILISATIONS

28 septembre 2022 :

Rassemblement devant le Tribunal Administratif de NANCY en soutien à l'inspecteur du travail, Anthony SMITH, qui contestait sa sanction disciplinaire.

Sa faute : avoir exigé d'un employeur de l'aide à domicile de fournir des masques à ses employés, en pleine période COVID.

Pour une inspection du travail indépendante !



29 septembre 2022 :

Manifestation interprofessionnelle à NANCY qui a réuni, place Dombasle, plus de 1 500 personnes, avant de partir défiler dans les rues.

Pour nos salaires, pour l'emploi, pour les services publics et contre toute nouvelle réforme des retraites

et

Mobilisation nationale des psychologues



30 septembre 2022 :

La CGT rencontrait la députée et vice-présidente de l'Assemblée Nationale, Caroline FIAT, pour échanger sur les difficultés dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social.

La CGT remettait ses propositions pour remettre de l'humain au cœur de nos missions et tout particulièrement autour de la psychiatrie.



Plus d'infos et photos/vidéos sur notre Facebook @cgtcpnlaxou et sur notre site internet www.lacgtducpn.com

TU VEUX :

FAIRE VALOIR TES DROITS

PRÉSERVER L'EMPLOI

UN MEILLEUR SALAIRE

GARANTIR TON AVENIR

LUTTER CONTRE

LES DISCRIMINATIONS

ÊTRE ENTENDU

SYNDIQUE-TOI !



Pourquoi se syndiquer à la CGT du CPN ?



Parce que nous **DÉFENDONS les intérêts de TOUS les salariés**, mais aussi **des valeurs humaines fortes** : de solidarité, de liberté, d'égalité, de démocratie, de paix et de lutte contre toutes formes de discrimination et d'exclusion.



Parce que nous **défendons notre hôpital** et le **service public** et **exigeons des moyens** pour permettre des prises en charge de qualité.



Parce que chaque point de vue est important, chacun(e) peut exprimer ses aspirations et les faire progresser par la force du **« tous ensemble »**

Notre **force** à la CGT du CPN : **des COLLÈGUES militants dans les services** qui partagent vos quotidiens de travail. Toutes les professions du CPN y sont représentées et tu y as toute ta place.

Etre syndiqué-e à la CGT ouvre des droits :



Droit de participer et de décider : chaque **syndiqué donne son opinion, débâte et participe** à la prise de décision, peut s'impliquer dans la vie syndicale et y exercer des responsabilités s'il le souhaite



Droit de se former : la formation syndicale est un droit pour tous les syndiqués salariés. La CGT propose plusieurs types de formation de caractère général ou spécifique (chaque syndiqué a droit à 12 jours par an)



Droit à l'information : la CGT du CPN dispose d'une presse confédérale ouverte sur le monde du travail, utile pour solidariser les intérêts, construire les luttes et permettre la réflexion et l'échange collectif.

Droit à une réduction d'impôts : 66% de la cotisation syndicale est déductible

Comment me syndiquer ?

Viens nous voir ou appelle nous les mardis ou vendredis au local CGT pavillon Raynier, remplis le bulletin ci-dessous ou télécharge le bulletin d'adhésion sur notre site internet www.lacgtducpn.com

Toi aussi, rejoins la 1^{ère} organisation syndicale du CPN !

✂-----

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Je Souhaite :

- prendre contact
 me syndiquer

Adresse :

Code Postal : Ville :

Service : N° tel :

Bulletin à renvoyer à la CGT du CPN, 1 rue du Docteur Archambault – BP 11010 – 54 521 LAXOU
Tel : 03.83.92.51.93 – Fax : 03.83.92.51.92 – mail : cgt@cpn-laxou.com – site internet : www.lacgtducpn.com

GIPA



La GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) est reconduite en 2022 (décret et arrêté parus le 2 août 2022)

Pour rappel, elle est calculée sur la base d'une comparaison entre l'évolution de l'indice des prix à la consommation et celle du traitement indiciaire brut de l'agent sur la période du 31/12/2017 au 31/12/2021.

Vous pouvez utiliser un comparateur en ligne sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R32396

Indemnité de fin de contrat

Si vous avez été recruté(e) en tant que contractuel et que votre contrat prend fin, vous avez droit sous certaines conditions à une indemnité de fin de contrat :

- Vous devez avoir été recruté pour remplacer un fonctionnaire en CA, maladie, maternité, ou pour un accroissement temporaire d'activité ou un emploi très technique,
- Votre poste doit être d'une durée inférieure ou égale à un mi-temps,
- La durée totale de votre contrat (renouvellement inclus) ne doit pas dépasser 1 an,
- Votre rémunération brute totale ne doit pas dépasser 3 357,90 €,
- Vous ne devez pas avoir démissionné ou être licencié,
- Vous ne devez pas non plus avoir enchaîner sur une proposition de CDI ou être recruté comme stagiaire fonctionnaire.

Si les conditions précitées sont remplies, vous aurez alors droit à une indemnité de fin de contrat correspondant à 10% des salaires bruts perçus.

Cette indemnité vous sera versée dans le mois suivant votre fin de contrat.

Textes de référence : articles L454-3 et 4 du Code de la Fonction Publique

Utilisation compte épargne-temps de plein droit

Vous pouvez demander à bénéficier de tous vos jours de congé épargnés sur votre compte épargne temps à la fin des congés suivants :

- Congé de maternité ou d'adoption,
- Congé de paternité et d'accueil de l'enfant,
- Congé de proche aidant,
- Congé de solidarité familiale.

L'administration ne peut pas le refuser.

Connaissez-vous
VOS DROITS?

Cette page est la vôtre

L'équipe syndicale vous propose cet espace dans lequel nous pouvons publier vos articles ... alors, merci d'avance pour votre contribution, chères lectrices, chers lecteurs !

« Mais que se passe-t-il donc avec le self ?

Quels sont les moyens qui leur sont alloués ?

Ne m'y rendant dorénavant qu'exceptionnellement, j'ai été effarée dernièrement de la différence entre mes années étudiantes du début du millénaire et ce qui est proposé de nos jours.

C'est avec une certaine déception que je me suis rendue compte par exemple que la salade, les concombres et les olives offertes auparavant avaient disparu ! Tout comme les entrées chaudes type croque-monsieur et bien d'autres également ...

Les portions ont aussi beaucoup diminué.

Lorsque j'arrive à 12h40, il n'y a plus de viande de disponible !!!

Comme je plains les agents du service restauration qui ont connu le passé, de devoir dorénavant travailler avec si peu de moyens !!!

Comme quoi les années passent et vraiment tout se détériore.

Est-ce stratégique pour laisser plus de place à la nouvelle cafétéria dont le 1^{er} anniversaire a été fêté en grande pompe par la Direction et des élus du coin triés sur le volet (bizarrement de droite) ?

Est-ce à terme une tentative d'affaiblir ce service avant de le privatiser comme dans d'autres hostos qui ont sous-traité la restauration des personnels ?

Méfiance et interrogations. »

Merci pour ce témoignage.

La CGT a reçu cette année plusieurs signalements de ce type émanant bien souvent de professionnels qui ont connu le self d'avant et sont au CPN depuis plus de 10 ans.

L'équipe du service restauration a déjà eu à subir du fait du GHT, des appels d'offre où les quantités et la qualité baissaient mais aujourd'hui, la question est clairement posée de savoir quelle est l'intention de la Direction ?

La CGT est donc particulièrement attentive à ces évolutions, elle milite pour que le restaurant du personnel reste dans le giron du service public et que les collègues qui y travaillent bénéficient de toute la bienveillance et de tous les moyens nécessaires mis à disposition par la Direction. Restons vigilants et soutenons le self !

N'hésitez pas à participer, vous aussi, aux prochaines éditions en nous envoyant votre article à cgt@cpn-laxou.com

Nos comptes-rendus

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes-rendus des groupes de travail, des instances CHSCT, CTE, Conseil de Surveillance et CME sur notre site internet : www.lacgtducpn.com ainsi que de nombreuses analyses sur les CAPL et leur fonctionnement. Vos représentants CGT sont à votre écoute pour toute question.

Commission Médicale d'Établissement du 22 septembre 2022



Y a vraiment le feu !!!

Cette CME du 22 septembre 2022 démarre avec la présentation de 3 nouveaux médecins.

Puis s'ensuit le thème de l'attractivité.

Notre Directrice Générale semble laisser entendre qu'il faut plus que faire venir, il faut également surtout fidéliser et garder nos médecins.

Pour cela, elle déroule le plan de route avec notamment la création d'un guide d'accueil des nouveaux internes avec comme petit plus, une liste des meilleurs restos de Nancy !!!

Que dire, c'est bien, on ne peut être contre mais en l'état actuel des choses, c'est bien mince pour garder des médecins au bout du rouleau et pour qui l'internat est déjà loin...

Puis, le Dr LARUELLE nous présente les résultats de la sous-commission attractivité médicale. Une enquête a eu lieu, à laquelle **37 médecins et 12 internes ont répondu**.

Il en ressort :

- **une demande de clarté sur les salaires et primes,**
- **une augmentation de la charge de travail,**
- **un manque de places en crèche, une demande sur l'attribution de logements le temps d'arriver, des facilités de transport, ... (bizarre, ce sont des points défendus par la CGT de longue date, déjà du temps de Mr BAROU et Mr MESTELAN... mais on nous envoyait balader !)** Que dire alors que la crèche confiée au groupe privé les Petits Chaperons Rouges (qui s'apparente beaucoup plus au loup de cette fable) se dégrade toujours plus ! Que dire alors que la mise à disposition de logements est réclamée par la CGT depuis plus de 10 ans et d'ailleurs pour tout nouveau professionnel ... !),
- **Une journée d'accueil en CME accompagné d'un livret d'accueil (Tiens, cette journée d'accueil des nouveaux professionnels se faisait auparavant et la CGT réclame sa remise en place, accompagnée d'une visite du site !),**
- **Ils reprochent une absence de projet spécifique sur les pôles, une lourdeur du logiciel Cariatides, des liens difficiles avec encadrement, la gestion des lits, ... Ils souffrent du manque de personnels dans les services qui se répercutent sur la qualité et la sécurité des soins. Ils n'ont pas de temps de repos et mettent en avant une absence de Qualité de Vie au Travail,**
- **Ils souhaitent une autonomie médicale notamment sur les lits et une bien meilleure fluidité avec les affaires médicales qui doit être plus claire, précise et réactive !**
- **Ils souhaitent obtenir des primes, une chambre de garde, une valorisation de leur charge de travail croissante, une équité dans cette charge de travail, un support IDE aux contraintes de pédopsychiatrie, une prise en compte de leurs déplacements,**
- **Point positif accordé sur la formation continue.**

CME du 22 septembre 2022 (suite)

La priorité sera donnée à écrire une politique de recrutement médical, à clarifier le statut et les émoluments et à une réflexion sur la charge de travail.

L'assistance attend de voir, elle est d'accord avec la politique mais il n'y a rien pour se réjouir.

La Directrice met en avant que beaucoup de choses sont lancées.

L'évolution sur l'intégration des médecins dans le logiciel Chronos (qui permettra le paiement d'heures supplémentaires entre autres) devrait intervenir au premier trimestre 2023 et une salle leur sera allouée d'ici la fin d'année.



Les médecins présents remettent en cause les intentions de la Direction. Ils s'insurgent du mail reçu par l'ensemble de leur communauté, 2 jours après une réunion attractivité. Mail faisant la proposition alléchante de postes sur Ravenel (payés 2 fois plus, repas et trajet remboursés). Ils alertent et dénoncent le fait que s'ils acceptent, ceci entraînera une augmentation de la charge de travail sur le CPN pour ceux qui resteront.

Ils sont choqués et des chefs de services se demandent comment ils vont garder leurs personnels ?! D'autant plus que sur le CPN, pourtant en direction commune avec Ravenel, toutes leurs demandes de valorisation de leur charge d'activité sont refusées. Un beau paradoxe et une belle inégalité de traitement.

Les médecins expriment une urgence que la Direction doit prendre conscience, « Il y a le feu ! ». Pour eux, la forme et le fond de ce mail est totalement inacceptable.

Ils rappellent qu'en 1 an, 27 médecins sur 100 ont quitté l'établissement. C'est la crise !!! Ils expriment une grande fatigue et mettent en avant que si d'autres médecins partaient, cela devrait engendrer une fermeture d'unité au CPN !

Travailler à Nancy n'est plus attractif selon eux.

Ils interrogent la Direction sur où sont placées les limites : risques d'erreur, burnout, ... ?

Et pourtant les autres départements envoient des patients chez nous, cet été les médecins avaient entre 60 et 70 lits à gérer !!!

Le point fait sur l'UHSA ne leur a pas remonté le moral. Le peu de projection et de réponses de la part de la Direction les inquiètent. Ils déplorent de ne même pas avoir reçu une information officielle sur le départ de l'ensemble des médecins de l'UHSA.

Il faudra l'intervention de la CGT pour que la Direction finisse par leur dire que si personne n'était recruté sur l'UHSA, cette activité médicale serait alors reprise par ceux présents ...

La CGT a souligné que les médecins ne sont pas mieux traités que les paramédicaux qui entendent en permanence qu'ils doivent être solidaires, résilients et ne pas résister sous peine de souffrir...

Puis, la CME enchaîne sur la présentation lunaire de Mr KUBOT concernant la création d'une unité résidentielle pour adultes autistes sur le site de la MAS Michelet (Haut-du-Lièvre), en partenariat avec l'AEIM.

Il s'agit d'une unité de 6 places ... pour tout le Grand Est, il y aura à terme 10 unités de ce type sur la France.

La Direction se targue d'être dans les 3 premiers sites à ouvrir et de posséder 8 voix sur 15 à la commission d'admission !

Un chef de pôle s'offusquera d'apprendre l'existence de ce projet une semaine avant la CME et d'avoir dû aller chercher les informations lui-même. Et ce alors que ses services seront les premiers concernés s'il y a une hospitalisation de ces futurs résidents !

Les médecins interrogent donc sur le protocole, sur qui gèrera les temps médicaux et paramédicaux, sur les moyens humains ???

Est-ce qu'un lien a été fait avec ETTED, sur quel budget, ... ?

CME du 22 septembre 2022 (suite et fin)

Monsieur KUBOT répond que pour le moment, les questions opérationnelles n'ont pas été traitées, tout comme les moyens, il n'y a pas de convention encore établie à ce jour.

Il met en avant que ce projet a suscité une telle euphorie, qu'ils ne pensent pas à l'échec et à de possibles hospitalisations.

Très beau projet mais « non réfléchi », « hors sol », « hors réalité de terrain », « présentation surréaliste ». Les qualificatifs ont fusé.

Résultat : refus de donner un avis par l'assemblée qui reproche que ceci s'est déjà déroulé de la même manière par le passé sur un projet similaire à Lunéville...

France Dépression et Espoir 54 viennent ensuite promouvoir leur action et souhaitent passer dans les services à la rencontre des patients pour leur proposer des activités (jeux de société, balades à l'arbre à livres...) et ainsi les aider à sortir de la solitude.

Approuvée par l'Assemblée.

Présentation de Vigiteens (annexe à VIGILANS) qui suscitera un énorme étonnement de la communauté médicale ne pas recevoir de demandes de formations sur la prise en charge du suicide alors que le CPN a 30 agents formés pour être formateurs !!!!

Présentation du Projet du programme Bref : aide aux aidants qui permettrait de remettre un peu de sens au travail.

Pour à l'unanimité

Télétravail : pour à l'unanimité.

Identification des professionnels : l'assemblée est favorable à une identification de tous les personnels avec nom et première lettre du prénom.

Si problématique avec des patients avec agression sur soignant, les médecins souhaitent une politique d'accompagnement de la part de la Direction du CPN.

A retenir de cette CME :

Une instance qui ne pourra finir les points à l'ordre du jour tant les débats sur la Qualité de Vie au Travail des médecins ont pris de place.

Une Directrice Générale qui quittera rapidement l'instance, laissant son équipe seule face à la grogne !

Des médecins qui souffrent et attendent une réaction forte de la Direction !

L'hémorragie va-t-elle pouvoir être stoppée avant d'atteindre un point de non-retour ?

La CGT renouvelle son invitation aux médecins à nous rencontrer pour échanger ensemble et faire converger nos aspirations pour que l'hôpital retrouve ses couleurs d'antan, avec des conditions de travail dignes de ce nom et une qualité des soins à la hauteur des enjeux.



Dates des prochaines instances :

CHSCT du 7 octobre 2022

CTE du 11 octobre 2022



N'hésitez pas à nous contacter si des infos sont à porter à notre connaissance pour être remontées à la Direction.

Nos comptes-rendus seront diffusés dans les quelques jours suivants ces instances.

Alerte CGT sur le CMP des Prés



Les instances se suivent ... et ne se ressemblent pas !

En 2 mois, la CGT a lancé 3 alertes sur les mégastructures du PUPEA :

- CMP pour enfants et adolescents de Vandoeuvre (le 6 mai 2022),
- CMP La Madeleine (le 25 mai),
- CMP des Prés à Essey-les-Nancy (le 27 juin).

Pour les 2 premières, nous avons sollicité un CHSCT.

La Direction n'avait alors pas tenu compte de notre alerte, puisque malgré tout ce qui était rapporté, les réponses avaient été « *il n'y a pas de remontées de notre côté* », sous-entendu la CGT (et/ou vous, professionnels) êtes des menteurs.

Résumé synthétique mais qui reflète l'ambiance parfois méprisante des instances...

Or, pour la 3ème alerte, c'est bien la Direction qui a programmé une instance et fait suivre de rencontres avec l'équipe et les organisations syndicales (dans un second temps).

Aucun point n'a été contredit : manque de locaux, manque de professionnels au regard des demandes, manque de matériels informatiques, changement des organisations de travail sans retour sur expérience.

Une enquête a été programmée, elle a été présentée à l'équipe du CMP des Prés, et en notre présence. Celle-ci doit permettre une analyse fine et qualitative de vos conditions de travail : plus question de planning d'occupation des bureaux, il est demandé aux agents de rapporter tous les temps où le manque de bureau se présente.

Les délais d'accueil de première consultation se doivent d'être quantifiés, mais aussi le délai entre le premier accueil et la prise en charge effective des patients.

Est attendue également une évaluation des modalités de prise en charge : le patient est-il reçu à un rythme qui correspond à ses besoins et sa demande, ou lui propose t-on une prise en charge à défaut, en « mode dégradé » ?

Les alertes lancées par la CGT dénonçaient (entre autres) un rythme de travail et une file active par professionnel bien trop importante.

Ceci génère une **usure et une perte de sens au travail**.

Cette souffrance ressentie par beaucoup dans notre hôpital est nommée dans le langage contemporain : RPS (risques psychosociaux).

Ces RPS ne sont (peut-être) pas étrangers à la fuite des soignants, aux reconversions professionnelles... !?

Ce sont bien les acteurs de terrain qui peuvent parler de leur quotidien, et pour cela, à la CGT, nous continuerons à transmettre vos remarques, vos analyses, en défendant votre expertise parce que c'est aussi cela la défense de notre service public hospitalier !

Bien évidemment nous suivrons de très près la mise en place de cette enquête sur le CMP des Prés, ses conclusions et leur application concrète sur le terrain ...

De même, nous attendons de la Direction un traitement harmonisé dans son approche des alertes effectuées par les représentants des personnels au CHSCT.

VT

Psychologues

Le Collectif psychologues de la CGT du CPN

Créé il y a 13 ans, le collectif se réunit toutes les 6 semaines environ.

Il est ouvert à tous les psychologues, même non-syndiqués

(Pour rappel : chacun dispose sur son temps de travail d'une heure par mois, dédiée à l'information syndicale, cumulable sur 3 mois - article 6 du décret n°86-660 du 19 mars 1986)

Les mobilisations des psychologues se multiplient, depuis 2011 où le titre de psychothérapeute ne nous était pas attribué de fait...

C'est bien par les luttes et les manifestations que nous avons acquis ce titre sans formation ou stage complémentaire à nos 5 années d'études.

La CGT a répondu présente à chaque occasion (tracts, organisation des rassemblements, rendez-vous avec les tutelles et les élus, conférence de presse, ...) et notamment sur les mobilisations de 2021 et 2022 en lien avec le SNP Grand Est.

Du côté institutionnel, les questions récurrentes ne trouvent toujours pas de réponse : quid de l'évaluation, des rémunérations insuffisantes, du positionnement hiérarchique, du rendu compte de notre activité, quelle représentativité pour notre profession ... ?



Concernant notre titre, la menace plane toujours

Paramédicalisation, entrave au code de déontologie à travers notamment l'arrêté de mars 2021 qui impose une technique et exclut de fait les autres, et dernièrement attribution d'un code NAF aux nouveaux praticiens par l'INSEE, qui regroupe les psychologues avec ... les tatoueurs et les astrologues !!!

Il est plus que jamais nécessaire de nous unir !

Il nous faudra encore lutter pour conserver notre droit d'exercice, sans concession sur notre éthique, en cela la CGT du CPN constitue un lieu de résistance.

La CGT a d'ailleurs fait inscrire un point spécifique aux psychologues pour le prochain Comité Technique d'Etablissement du 11 octobre 2022.

Et s'il y a une dizaine d'années, Stéphane Hessel nous incitait à nous indigner, il est peut-être grand temps aujourd'hui de se révolter.

VT

Actions entamées par la CGT

Dans le cadre de nos rencontres entamées en lien avec l'Union Syndicale Départementale CGT Santé et Action Sociale 54 (députés, Agence Régionale de Santé, ...), la CGT du CPN recevait, le 23 septembre 2022, la vice-présidente du Conseil de Surveillance et conseillère départementale, Mme Marie-José AMAH.



Ont été abordés les points suivants :

Projet d'établissement et prises en charge de nos patients

Au niveau du CPN, **de nombreux services tournent avec des lits fermés** à une proportion jamais vue à ce jour. (cet été et en cette rentrée, une quarantaine de lits vides en moyenne).

Pourtant tous les indicateurs qui nous remontent font état de besoins de prises en charge croissantes en hospitalisation, sans obtenir de places au CPN.

Où va-t-on ? Quel est le but recherché ?

Privilégier le privé lucratif, remplir la clinique privée de Toul ?

Les CMP sont quant à eux débordés, notamment en pédopsychiatrie. (Cf alertes CHSCT)

Certains propos tenus par la Direction lors d'instances nous ont alertés sur de possibles dérives : « après étude, 1/3 de nos patients hospitalisés n'ont rien à faire en psy !? », sous-entendu qu'ils relèveraient du médico-social (qui d'ailleurs dit la même chose de son côté)

Management, risques psychosociaux et conditions de travail

Nous avons été forces de propositions depuis plus de 10 ans en proposant par exemple **la mise en place d'une cellule d'alerte, une formation/action avec l'INRS / CARSAT, ...**

Cela fait des années que la Direction de cet établissement est pourtant hors la loi (aucune intégration de ces risques au sein du document unique d'évaluation des risques professionnels, un travail qui peine à se mettre en place avec le CHSCT, plusieurs expertises et courriers de l'inspection du travail pointant les manquements, ...)

Récemment, la Direction a même trouvé le moyen de se brouiller avec la CARSAT lors d'un CHSCT et a par conséquent mis fin au travail initié en 2021 avec cet organisme et l'INRS ...

De manière générale, la CGT dénonce une écoute de façade et le côté factice de dispositifs QVT dont semble raffoler notre nouvelle Direction.

Externalisation de services / privatisation

Concernant le **bionettoyage**, la CGT a demandé une étude en vue de la réinternalisation de cette prestation dans le giron du service public hospitalier, avec des ASHQ titulaires de la fonction publique et intégré(e)s au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Le turn-over des agents d'entretien, leur manque de formation sur le travail en psy et la recherche de profit évident par la société ELIOR (3,5 millions d'euros par an payés par le CPN) engendrent une qualité et une hygiène des locaux clairement pas à la hauteur avec parfois même des risques majeurs (violences, fugue de patients, ...)

Concernant **la crèche**, les personnels titulaires du CPN ont été mis à disposition du groupe privé LPCR (Les petits chaperons rouges). La désillusion est totale tant pour les personnels de crèche qui dénoncent leurs conditions de travail au sein de cette entreprise privée, des collègues du privé non-formés mais aussi pour les parents ou futurs parents qui se retrouvent face à une structure d'accueil non-adaptée aux horaires ou contraintes des hospitaliers !

Concernant **la cafétéria**, la CGT portait depuis des années un autre projet : celui d'une cafétéria ouverte 7 j/7, 365 j/an avec des professionnels du CPN en reclassement mais aussi en capacité de proposer des animations, en plus d'un cadre agréable de restauration et de détente pour les familles et les patients, ...

La Direction a préféré une convention avec l'AEIM qui a sous-traité à APPS, spécialiste des brasseries ... Loin de la connaissance de la psy et des besoins des usagers.

EF

Les élections professionnelles



ÉLECTIONS

FONCTION PUBLIQUE
HOSPITALIÈRE

Le 8 décembre 2022



LES PROMESSES, CELA SUFFIT !

Douces nuits ...



Après 10 ans de tergiversation et de petites phrases assassines comme « *on ne va pas payer les agents à dormir* », la Direction vient enfin d'accepter l'idée d'acheter des fauteuils de veilleur de nuit plus confortables.

Ces derniers devraient être commandés dans les prochaines semaines. Alors que depuis l'année dernière, certains collègues sont las de veiller sur des fauteuils plus proches d'une planche à clous que d'un matelas confortable, nous leur disons : patience, tout vient à temps ... !

Reste maintenant tout un travail à mener sur ce que la CGT demande depuis des lustres à savoir :

- ⇒ définir les postes et l'organisation du travail de nuit,
- ⇒ travailler sur les ambiances lumineuses,
- ⇒ revoir la prise en compte de la pénibilité, les indemnités de travail de nuit, ...,
- ⇒ associer la médecine du travail sur les critères d'aptitude et les préconisations pour les travailleurs, ...

Sécurité informatique

Au vu des nombreuses cyberattaques qu'ont connu les hôpitaux ces derniers mois, la CGT posera de nouveau la question à la Direction du CPN sur le plan mis en place pour sécuriser nos données informatiques.

Rappelons qu'avant la crise COVID, à nos questions quant à un éventuel besoin de nous doter d'un plan de continuité d'activité sur le CPN, la réponse de la Direction était : « pas besoin, on a un document Plan Blanc bien rôdé »

On a vu ce que ça a donné ...

Donc mieux vaut prévoir et peut-être tenter de tirer des enseignements de ce qui arrive notamment à nos collègues et aux patients de l'hôpital de Corbeil-Essonnes.

Cafétéria du CPN

La CGT a eu plusieurs remontées cet été où les usagers se questionnaient légitimement sur les raisons de la fermeture estivale ...

Un élément malencontreusement zappé dans la communication bien léchée de la Direction sur la page Facebook de l'établissement avec une belle photo où on pouvait voir tous sourires, côte à côte, directeurs et députés (de droite)



D'après nos sources, des interrogations se font jour du côté du partenaire choisi sans concertation par la Direction, à savoir APPS. A priori, la plupart des cafétérias gérés par cette entité serait en difficulté financière.

Il n'est peut-être pas trop tard pour envisager une reprise en gestion interne avant que ce prestataire n'augmente par exemple ses tarifs pour se refaire une santé ... sur le dos des usagers et des salariés.

La CGT du CPN : les collègues à mes côtés pour vous défendre et vous informer !

- ↪ Des militants engagés présents au quotidien dans les services
- ↪ Une équipe CGT disponible pour échanger dans ton service ou au local syndical les mardis et vendredis



51-93

La CGT rappelle que chaque agent dispose d'une heure d'information syndicale par mois et cumulable sur un trimestre, sur le temps de travail pour venir nous rencontrer au local syndical (décret n°86-660 du 19 mars 1986 - article 6)



Toute l'info directe et locale sur Facebook CGT CPN Laxou

- des photos et vidéos de nos manifs,
- des informations pratiques,
- des articles de presse et des reportages,
- des liens sur l'actualité,
- les luttes dans d'autres établissements, ...

**N'hésitez pas à vous abonner,
à liker et à partager !**



UNE ALTERNATIVE A L'INFORMATION INSTITUTIONNELLE

***POUR ALLER PLUS LOIN
Retrouvez l'intégralité de nos infos
et analyses sur
www.lacgtducpn.com***